

Astrida, le 3 Octobre 1951.-

RESIDENCE DU RWANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 2520 /SEC.

Objet:

Déclaration de créance.-



Monsieur le Chef de Service,

Comme suite à votre lettre n°I493/A.O.  
du 25/9/51, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en  
annexe la déclaration de créance de Monsieur DRYVERS,  
conseiller du Mwami. J'y joins le certificat médical  
Administratif de Monsieur le Médecin de l'Hôpital.

L'Administrateur de Territoire,  
P.O.



Monsieur le Chef du Service  
des A.I.M.O.

à

USUMBURA.-